

DEPARTEMENT  
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 01/08/2024

Reçu en préfecture le 01/08/2024

Publié le

ID : 027-212705404-20240726-D2024\_23-DE

S<sup>2</sup>LOW

ARRONDISSEMENT  
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 22/07/2024

DATE D’AFFICHAGE

LE : 02/08/2024

Séance du Vendredi 26 Juillet 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 8

VOTES : 8

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le vendredi vingt-six juillet à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 22 juillet 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Héléna MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 7

POUVOIR : 0

**PRESENTS** : Reynald AIGNEL, Katia DRAGEE, Yann GRUMBACH, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Alexandre PARIS, Jean-Yves SCHROEYERS,

**ABSENTS EXCUSES** : Serge BEGUIN, Claire ESPASA, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Jonathan PETI Rémy PONT et Bénédicte VALLET.

**Secrétaire de séance** : Christian MAZURE,

Délibération : Demande de subventions – aménagement de l'aire de jeux

Considérant que le projet d'aménagement de l'aire de jeux pour un montant maximal de 40 000€ présenté répond aux conditions pour bénéficier d'aides financières à solliciter auprès des différents financeurs avec un taux de subvention pouvant aller jusqu'à 80% du montant hors taxe réalisé pour l'ensemble de ce projet,

Considérant la nécessité de solliciter les subventions précitées,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'autoriser Madame le Maire à solliciter tous les financeurs pour l'octroi de subventions les plus élevées possibles afin de mener à bien ce projet,
- D'autoriser Madame le Maire, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente opération.

Pour extrait conforme au registre.

Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 26 juillet 2024

Le Maire, Héléna MARTINEZ.

Signature du secrétaire de séance, M. MAZURE Christian

